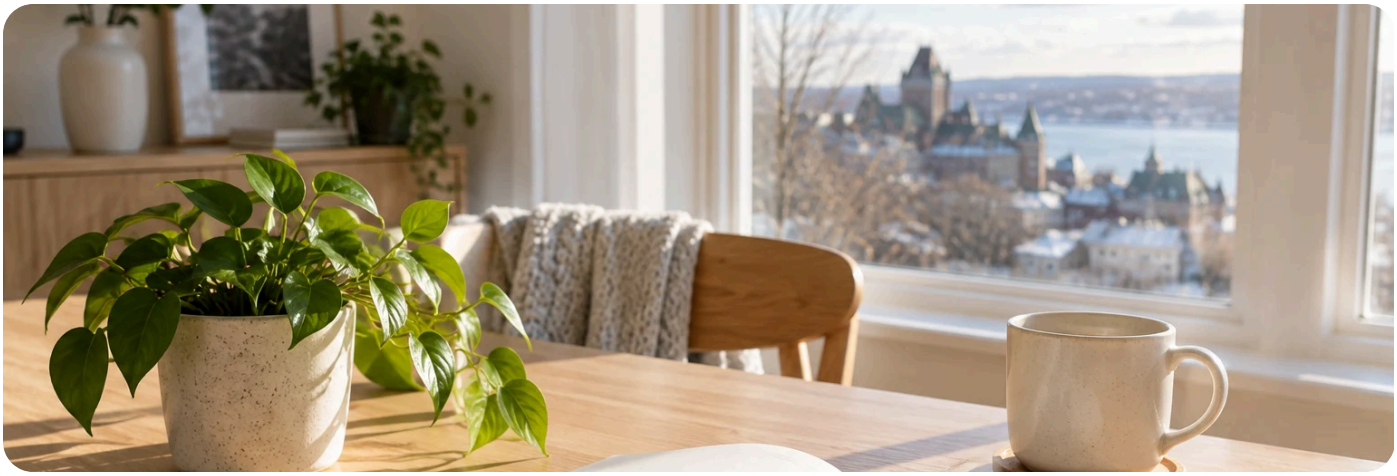
LES GUIDES MAISON · QUÉBEC

Subventions pour une thermopompe : vérifier votre admissibilité avant d'acheter

Une aide financière change le calcul d'un projet de chauffage, mais elle se vérifie avant l'achat, pas après. Les programmes posent des conditions sur l'appareil, sur le logement et sur les pièces justificatives. Ce guide vous aide à poser les bonnes questions, dans le bon ordre.



À retenir

1. Vérifiez l'admissibilité de l'appareil auprès du programme avant de signer.
2. Demandez qui dépose la demande, et ce que vous devez conserver.
3. Faites écrire dans la proposition le modèle exact qui sera installé.

DANS CE GUIDE

1. Vérifier le programme avant de choisir l'appareil
2. Décrire votre logement comme le programme le décrit
3. Faire inscrire l'appareil exact dans la proposition
4. Préparer la demande et conserver vos pièces

Par Projet Maison 360 · Mise à jour : 13 octobre 2026 · Photographie illustrative générée

01 Vérifier le programme avant de choisir l’appareil

Hydro-Québec offre une aide financière à l’achat d’une thermopompe dans le cadre du programme LogisVert, et son premier critère porte sur l’appareil : il doit être certifié ENERGY STAR et figurer parmi les modèles admissibles. Commencez donc par le programme, puis choisissez l’appareil, et non l’inverse. Le programme publie aussi une ligne téléphonique pour les questions d’admissibilité : utilisez-la plutôt que de vous fier à une affirmation verbale.

Le montant dépend de caractéristiques techniques de l’appareil, et des conditions s’appliquent. Nous ne reproduisons volontairement aucun montant ici : les barèmes évoluent, et seul le programme peut confirmer ce qui s’applique à votre situation.

Repères : Hydro-Québec

02 Décrire votre logement comme le programme le décrit

Les programmes définissent les habitations admissibles par catégorie. Avant d’appeler, sachez dire de quel type de bâtiment il s’agit, combien de logements il compte, s’il s’agit de votre résidence principale, et si vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire. Ces réponses déterminent la marche à suivre, et parfois la personne qui doit faire la demande.

Si votre logement est en copropriété ou dans un immeuble partagé, demandez tout de suite qui autorise les travaux et qui recevra l’aide. Ce point se règle avant la signature.

Repères : Hydro-Québec

03 Faire inscrire l’appareil exact dans la proposition

Une proposition qui dit « thermopompe murale haute efficacité » ne permet aucune vérification. Demandez la marque, le modèle, le numéro de modèle de l’unité extérieure et de l’unité intérieure, et la puissance annoncée. C’est avec ces renseignements, et seulement avec eux, que vous pouvez confirmer l’admissibilité auprès du programme.

Faites préciser aussi ce qui est inclus dans l’installation : raccordement électrique, supports, percements, finition, retrait de l’ancien appareil, et mise en marche. Un écart sur ces postes explique souvent l’écart entre deux prix, et certains programmes exigent des travaux faits par un entrepreneur titulaire d’une licence.

Repères : Hydro-Québec · CMMTQ

04 Préparer la demande et conserver vos pièces

Demandez qui dépose la demande d’aide : vous, ou l’installateur en votre nom. Faites confirmer les documents exigés, la facture détaillée en premier lieu, et le délai à respecter après les travaux. Une facture qui ne nomme pas le modèle installé peut suffire à bloquer une demande.

Conservez la proposition acceptée, la facture, la preuve de paiement et les documents de garantie au même endroit. Si une aide vous est refusée, ce dossier est la seule chose qui vous permettra de comprendre pourquoi.

Repères : Hydro-Québec

À UTILISER PENDANT VOS ÉCHANGES

Ce qu'il faut avoir en main avant d'appeler le programme

À comparer	À préciser avec le professionnel
Appareil	Marque, modèles des unités intérieure et extérieure, puissance annoncée
Logement	Type de bâtiment, nombre de logements, statut d'occupation
Travaux	Ce que l'installation comprend et qui la réalise
Pièces	Qui dépose la demande, documents exigés, délai après les travaux

UN EXEMPLE CONCRET

Exemple fictif : deux propositions annoncent une thermopompe « admissible aux subventions ». En demandant les numéros de modèle, vous constatez qu'une seule des deux unités figure parmi les modèles admissibles du programme. Les deux prix se comparaient mal : ils ne portaient pas la même conséquence sur votre aide financière.

Votre fiche de préparation

- ☐ Conditions du programme obtenues par écrit ou confirmées au téléphone
- ☐ Modèles exacts inscrits dans la proposition
- ☐ Travaux inclus et exclusions précisés
- ☐ Responsable de la demande et documents exigés identifiés

Sources et repères

Sources consultées le 13 octobre 2026. Consultez les organismes pour les conditions actuelles. Questions, tableaux et exemples : outils de préparation proposés par Projet Maison 360.

- Hydro-Québec : Aide financière à l'achat d'une thermopompe (programme LogisVert) (Québec)
- CMMTQ : Avant de confier vos travaux à un entrepreneur, que devez-vous vérifier? (Québec)

Ce guide ne remplace pas l'évaluation de votre situation par un professionnel. La disponibilité des professionnels par service et par région est confirmée au moment de votre demande.